



Politique de la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc

Annulation

Les frais d'inscription de 60\$ ne sont pas remboursables.

Les frais de séjour peuvent être remboursés pour des raisons de maladie sérieuse (présentation d'un billet médical).

Les frais de séjour ne seront pas remboursés dans le cas d'un renvoi pour mauvaise conduite ou pour des motifs considérés suffisants par la direction du camp.

Communication

Pendant le séjour, l'enfant peut communiquer avec son parent en lui envoyant des lettres. Prévoir des enveloppes adressées et des timbres.

Le parent peut écrire un courriel à son enfant pendant le séjour via le site internet du camp en cliquant sur l'onglet « Écrivez à votre enfant! ». Les lettres seront imprimées et distribuées aux campeuses.

Poux

Le parent doit vérifier la présence de poux ou de lentes avant le départ en camp. Lors de l'arrivée au camp, les membres du personnel du camp vérifient systématiquement tous les enfants. Si un enfant a des poux ou des lentes, le camp fera un traitement contre les poux et facturera les parents.

À CONSERVER

Aide-mémoire

Mon enfant est inscrit au séjour : _____

Paiement 1 : _____ \$ Date : _____

Paiement 2 : _____ \$ Date : _____

Paiement 3 : _____ \$ Date : _____

Avant le départ :

- Examen de pédiculose (poux)
- Médicaments dans la valise
- Informer le camp s'il y a des changements dans les informations contenues dans la fiche d'inscription et la fiche santé de l'enfant.